

PROCES VERBAL DE FIN D'INTERVENTION
Pour l'opération d'archéologie préventive dénommée :

Projet d'extension de la zone d'activités de Sublaines
« Bois Gaulpied » - Phase 1 – sur la commune de Bléré

Référence de l'opération :

Prescription du préfet de la région Centre n°17/0009 du 20 janvier 2017

Nature de l'opération : Diagnostic archéologique

Localisation : commune de Bléré - Lieux-dits : « le Bois Gaulpied », « les Noyers » et « Pièce du Carroi du Saule »

Cadastre : YV 25p, 27p, 29p, 30, 31p, 35p, 36p, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et domaine public

Emprise de 318 116 m².

Entre

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire – Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire
Ci-dessous dénommé : service de l'archéologie, d'une part

Et

La Communauté de communes Bléré-Val de Cher
37, rue Gambetta
37150 BÉRÉ

Ci-dessous dénommée : l'aménageur, d'autre part

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

Par le présent procès verbal, dressé contradictoirement, le service de l'archéologie et l'aménageur – après visite du terrain – constatent les faits mentionnés ci après :

Le Service de l'archéologie cesse d'occuper le terrain (emprise de l'opération archéologique, abords immédiats et voies d'accès) qui a été mis à sa disposition par l'aménageur pour réaliser l'opération d'archéologie préventive prescrite à compter du 20/12/2018...

L'aménageur a respecté l'ensemble de ses engagements contractuels tels que précisés par la convention signée entre les deux parties.

En conséquence, le service de l'archéologie et l'aménageur reconnaissent qu'à compter de la date de fin de chantier fixée ci-dessus, l'aménageur recouvre l'usage du terrain qui est placé sous sa garde et sa responsabilité tandis que le service de l'archéologie est déchargé de toutes obligations afférentes à cette garde.

Ce procès verbal est dressé pour faire valoir ce que de droit et, notamment, pour tirer toutes conséquences attachées aux droits et obligations du service de l'archéologie et de l'aménageur tels qu'ils résultent de la convention ci-dessus référencée.

Fait à Bléré

Le 20/12/2018

En deux exemplaires originaux

Pour le Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Service de l'archéologie,
... LAURE... Jean M
Responsable de l'opération



La Communauté de Communes,
Bléré-Val de Cher

La Présidente
Jocelyne
COCHIN

